

SAINT QUENTIN MON VILLAGE

n° 79 JUIN 2018



SOMMAIRE

P 2	Mot du maire
P 3 à 5	Résumés compte-rendus conseils
P 6	Personnel communal
P 7	Point sur les travaux Les enfants à la mairie
P 8 à 11	Dessins des enfants
P 12	Du côté des écoles Information borne de recharge
P 13	C.C.A.S
P 14 à 15	Informations diverses et Agenda
P 16 à 18	Informations intercommunales
P 19 à 20	ADMR
P 20 à 27	Associations
P 28	État civil Numéros utiles

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

❖ L'INTERCOMMUNALITÉ

Le destin commun des villes, villages et habitants du territoire St Marcellin Vercors Isère a été scellé il y a un peu plus d'un an avec l'émergence de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

L'année 2017 a été intense et mise à profit pour mettre en mouvement notre intercommunalité sur le plan humain, politique et financier.

Parce que ce destin commun ne trouvera véritablement de sens qu'à condition que nous lui donnions un cap clair, il est nécessaire d'engager une nouvelle étape au travers de la formalisation du projet de territoire. C'est un vrai chantier qui a pour objectif d'associer étroitement l'ensemble des élus et parties prenantes pour définir un avenir commun. Il s'agira de dégager un consensus sur la vision de l'avenir du territoire, les enjeux auxquels il est confronté, les priorités pour les dix années à venir, les politiques et actions à mettre en œuvre afin de répondre à ces enjeux et à ces priorités, la répartition des rôles et des ressources entre les communes et l'intercommunalité ainsi que les modalités de coopérations supra-territoriales.

Le premier séminaire de lancement du projet de territoire s'est déroulé le **jeudi 22 mars 2018** à Saint Quentin, le deuxième à Vinay le **07 juin**.

Pour nous aider dans cette mission, l'intercommunalité a fait appel au cabinet New Deal de Grenoble qui a l'expérience de plusieurs projets de territoires.

❖ LE CONTRÔLE des ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Nous sommes souvent questionnés sur le contrôle réalisé par la régie des eaux de l'intercommunalité pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et sur la redevance de 85 € qu'il génère.

Petit rappel sur le SPANC: L'article L2224-8 du code général des collectivités territoriales précise que les communautés de communes compétentes en matière d'assainissement et eaux usées assurent:

- ▶ le contrôle des immeubles non raccordés au réseau public de collecte ;
- ▶ le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Cette compétence de contrôle recouvre plusieurs missions :

- ▶ Pour les installations neuves ou à réhabiliter : le SPANC doit procéder à un examen préalable de la conception de l'installation et en vérifier la bonne exécution ; Il délivre au demandeur un permis de construire, un document attestant de la conformité du projet d'installation d'assainissement non collectif ;
- ▶ Pour les installations existantes : le SPANC procède à la vérification du fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement et met en place un contrôle de celles-ci tous les dix ans. En cas de vente d'un bien, les notaires exigent un certificat du SPANC.

UN MOT SUR LES TRAVAUX

Le réaménagement de la rue du Vercors avec la création de trottoirs a été réalisé ; l'installation d'un nouvel éclairage public va suivre ; vous trouverez les travaux plus détaillés dans les pages de ce journal.

Enfin je vous fais part de mon inquiétude et de celle des habitants du centre bourg face à la vitesse excessive des véhicules motorisés. En conséquence je compte vraiment sur chacun de vous pour respecter la vitesse de 30 km/h dans notre village.

Je vous souhaite à tous et à toutes un bel été que j'espère ensoleillé et chaud ! rendez-vous à la rentrée... Jean-Pierre FAURE

> Votre maire, Jean-Pierre FAURE

LES PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS lors de nos CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

COMPTE-RENDU du CONSEIL du 4 DECEMBRE 2017

- Autorisation pour la convention de groupement de commande relatif à la mission d'évaluation, d'audit, de faisabilité et de conseils pour le projet SPL de restauration collective avec dix autres communes ;
- Approbation du règlement intérieur de la salle sportive ;
- Attribution d'indemnités de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable au nouveau trésorier municipal de Tullins, Monsieur Charles JEAN-ALPHONSE, en fonction depuis le 1^{er} septembre 2017;
- Transformation des compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté pour permettre un phasage du transfert des compétences depuis les différentes communes membres et éviter un transfert systématique au 1^{er} janvier 2018. Le conseil approuve également le calendrier de transfert proposé;
- Construction d'une salle d'évolution sportive : avenant aux marchés de travaux pour 1 448.40 € (rajout de quantité de décapage de terre végétale et de terrassement lié);
- Budget principal Décision modificative n°1 pour permettre les ouvertures de crédits de 9 192 €, en dépenses et en recettes d'investissement, afin de régulariser les écritures comptables liées à la réalisation d'études ;
- Mise à disposition de personnel à la SMVIC approbation de la convention de mise à disposition du personnel technique communal pour l'entretien de la

déchèterie et de la médiathèque, bâtiments passés sous la compétence de l'intercommunalité.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

◆ Jean-Pierre FAURE a rencontré M. le Préfet la semaine dernière et lui a fait part du gros problème posé par la présence de prostituées le long de la départementale 1532 ;

Les mêmes inquiétudes ont également été transmises à M. André VALLINI. Nous souhaitons une ou plusieurs actions des autorités compétentes pour mettre fin à ce fléau qui donne une mauvaise image de notre commune. Nous ne disposons d'aucun pouvoir au niveau communal ;

- ◆ Dans le cadre de la loi Notre, L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE Isère Drac Romanche est remplacée par le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi). Camille ANDRE a participé à la dernière réunion de cette institution créée aux alentours de 1930 ;
- Le site internet a été relooké, son graphisme est plus actuel et plus ludique. L'accès aux informations qu'il contient s'en trouve plus aisé;
- ◆ Camille ANDRE nous fait part de son agacement en ce qui concerne la fin des travaux de la nouvelle source du Gouret. Cela fait plus de deux mois que rien n'est fait. Il intervient régulièrement auprès de la Communauté de Communes en charge des travaux et espère bien obtenir une fin de chantier au plus vite pour que le raccordement puisse avoir lieu;
- La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 à 19h00 à la salle socioculturelle.

COMPTE-RENDU du CONSEIL du 29 JANVIER 2018

- Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 budget principal et budget chaufferie ;
- Approbation du rapport 2017 de la commission locale d'évaluation des charges transférées au titre de la compétence « zones d'activités économiques » ;
- Avis favorable de la commune de St Quentin sur Isère sur le projet d'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, projet porté par le Département de l'Isère, l'Etat et la société AREA. (9 voix pour et 4 abstentions).

COMPTE-RENDU du CONSEIL du 29 JANVIER 2018 (suite)

Création d'un poste d'ETAPS principal 1ère classe et suppression d'un poste d'ETAPS principal 2ème classe 6.9 heures, afin de permettre l'avancement de grade d'un agent de la collectivité.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- → Jean-Pierre FAURE annonce que le site VALGO (anciennement SLVM) à la ZAC du Gouret est en cours de déblaiement et sera ensuite vendu pour permettre à une entreprise de s'y installer. Cela fera disparaître une friche industrielle sur la zone ;
- L'entreprise JAILLET, actuellement locataire chez ATLM, va s'installer à la place de la carrosserie rovonaise. Cette installation va redonner un nouvel élan à cette partie de la ZAC;
- La réunion des élus du lundi 5 février à 18 h en mairie sera prioritairement axée sur le projet de maison communale des services.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la réunion publique du 9 janvier la mairie a procédé à une consultation des familles et demandé l'avis des conseils d'école ;

Le 19 janvier, lors de la consultation, sur les 103 familles interrogées, 49,51% disaient souhaiter un retour aux quatre jours.

Le 26 janvier, les conseils d'écoles se sont réunis.

<u>A la question</u>: « Souhaitez-vous que la commune fasse une demande de dérogation pour un retour à quatre jours ? » la maternelle a voté pour (avec quatre voix POUR et trois voix CONTRE) et l'élémentaire a voté contre (trois voix POUR, dix voix CONTRE et une ABSTENTION).

Lundi 29 janvier, en réunion du conseil municipal, les élus ont débattu de la question et ont décidé à l'unanimité de maintenir les rythmes actuels (4 jours et demi avec TAP) pour la rentrée 2018.

Le comité de pilotage se réunira après les vacances de février pour élaborer le nouveau PEDT (Projet Éducatif De Territoire) afin de mieux réfléchir aux besoins des enfants et de trouver notamment des réponses au problème de la fatigue, problème largement soulevé par les parents.

COMPTE-RENDU du CONSEIL du 9 AVRIL 2018

Budget principal: approbation du compte administratif 2017 et affectation des résultats

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédent en €	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou ex- cédent en €
Résultats reportés		858 563,72	510 158,10	
Opérations de l'exercice	1 052 530,77	1 459 627,33	1 373 077,81	1 309 956,27
Totaux	1 052 530,77	2 318 191,05	1 883 235,91	1 309 956,27
Résultats de clôture		1 265 660,28	573 279,64	

Le conseil municipal

- approuve le compte administratif 2017 tel que ci-dessus résumé ;
- constate l'excédent de financement au titre des restes à réaliser pour 19 881.99 €;
- approuve l'affectation des résultats, pour 553 397.65 € en investissement (compte 1068) et 712 262.63 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

COMPTE-RENDU du CONSEIL du 9 AVRIL 2018 (Suite)

⇒Budget principal : approbation du compte de gestion 2017 : Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 du budget principal, conforme au compte

Budget principal: approbation du budget primitif 2018

En fonctionnement, en dépenses et en recettes : 2 159 996.63 € En investissement, en dépenses et en recettes : 1 963 675.28 €

- ⇒Vote des taux des taxes locales identiques à ceux des précédents budgets :
 - ❖Taxe d'habitation : 11.62% ;

administratif 2017.

- ❖Taxe sur le foncier bâti : 18.79% ;
- ❖Taxe sur le foncier non bâti : 57.01%.
- ⇒ Signature d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnement des écoles tullinoises accueillant un enfant de St Quentin sur Isère en Unités Localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS 4) année scolaire 2015-2016, pour 1 420 €.
- Travaux IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques) du SEDI approbation du plan de financement
 - ♦ Montant prévisionnel de l'opération......13 069.88 € HT
 - Montant de la participation du SEDI......11 109.40 € HT

 - Part restant à la charge de la commune 1 060.48 € HT
- Approbation de la composition/extension du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et intégration de St Quentin dans ce nouveau périmètre .
- Approbation de la constitution d'un groupement de commandes réalisé en vue de la passation et de l'exécution d'un marché alloti pour la réalisation de vérifications périodiques réglementaires des installations techniques des bâtiments recevant du public, des moyens de lutte contre l'incendie et des aires de jeux et équipements sportifs.
- ⇒Approbation de la convention de participation relative au centre médico-scolaire de Voiron (participation de 0.59 € par élève du premier degré scolarisé à St-Quentin, soit un total de 93.81 € pour 2017-2018).
- Convention avec la SMVIC portant sur l'accueil de l'ALSH à St Quentin pour les vacances de printemps (mise à disposition payante de personnel et gratuite des locaux.
- Travaux en forêt communale demandes de subvention pour les travaux à réaliser en forêt communale pour un montant de 3 900 € HT, à déposer auprès de la région et du département.
- → Acquisition de la parcelle AH 206 approuvée pour un montant de 25 000 €.
- Acquisition d'une partie de la parcelle AX 251 (1400 m2) approuvée pour un montant de 182 000 €.

INFORMATION

La classe de Mme REBATET sera en visite à la mairie le vendredi 27 avril à partir de 14h. Les élus disponibles sont invités à être présents pour les recevoir et leur donner les explications sur le fonctionnement de la commune et sur l'action des élus.

SUBVENTION de la RÉGION

Dans le cadre de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt communale de Saint Quentin sur Isère, des travaux en faveur du renouvellement des peuplements forestiers ont été réalisés en parcelles 1 et 2 en 2017.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de la Région-Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 483 €.



QUELQUES INFORMATIONS COMMUNALES

LE PERSONNEL! DU NOUVEAU



Annick

Annick **GUICHARD**, Marie-Claire **SANCHEZ-MORENO** ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Christina **BOUTON** a changé d'horizon professionnel.

Ces départs quasi-simultanés sont à l'origine d'un important renouvellement dans l'équipe périscolaire!



Marie Claire



Marie **MAIOLINO** et Aurore **REGNAULT** ont rejoint les rangs des agents de cantine et intervenants TAP, en élémentaire pour la première, et en maternelle pour la seconde ;



Aurore



Stéphanie

Stéphanie **BARTHOUIL** accompagne désormais Léa **NAON** pour l'entretien des bâtiments communaux.

Bienvenue aux unes et bonne continuation aux autres!



Léa





LE POINT SUR LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

les travaux réalisés

- ◆passerelle sur le ruisseau du Martinet dit « pont Perrier » restitution de l'accès à l'ancienne mairie qui abrite le cabinet médical et les cabinets des kinésithérapeutes;
- escalier d'accès à la scène de la salle socioculturelle;
- ♦clôture face nord du jardin d'enfants ;
- ♦réfection voiries de la plaine en bicouche ;
- aménagement de sécurité rue du Vercors dont :
 - continuité des trottoirs
 - pose des bordures
 - passages piétons et ralentisseurs
 - reprise des canalisations d'eaux pluviales
 - changement des tampons d'eaux usées et pluviales
 - ♦ réseaux secs pour alimentation éclairage public
 - drainage source réalisé en galets (à droite en montant) et raccordement au réseau eaux pluviales
 - enrobé sur le trottoir
 - ♦ rabotage de l'ensemble de la chaussée et tapis d'enrobé à chaud
 - ♦ marquage au sol

Montant des travaux : 160 000 € ht dont 40 000 € de subvention du Conseil Départemental

les travaux prévus

- emplois sur voiries communales
- renforcement du merlon du Replat / Péraudière
- peinture d'une classe école élémentaire
- peinture extérieure école maternelle
- agrandissement de la cantine sur emprise école maternelle

LES ENFANTS des ÉCOLES à la MAIRIE

Avec l'arrivée du printemps la mairie a ouvert ses portes aux vingt-deux garçons et filles du CM1 et CM2, classe de Mme REBATET. Ce déplacement a été un moment de formation civique, une étape dans leur parcours citoyen, avec l'acquisition d'une meilleure connaissance du fonctionnement de leur commune.

Ces citoyens en herbe ont été accueillis par le maire Jean-Pierre FAURE, ses adjoints, ses conseillers municipaux et Isabelle GIBOUR, secrétaire générale.

Ils ont découvert le lieu mais également l'ensemble du personnel communal qui œuvre à faire de Saint Quentin sur Isère une commune agréable où il fait bon vivre.

Bien avant cette visite, en classe, chacun a dessiné sa commune telle qu'il se la représentait et le résultat que vous pouvez voir dans les reproductions ci-après a révélé qu'ils en ont une connaissance déjà bien précise.

Puis ils ont suivi Fred et Jamy, les deux protagonistes du magazine « C'est pas sorcier », une émission télévisée de vulgarisation scientifique pour s'introduire « Dans la peau d'un maire ».

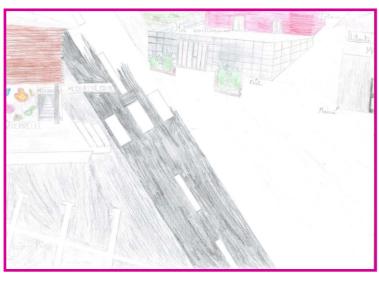
Avec humour et pédagogie on voit le parcours d'un candidat maire, son élection, et son premier conseil municipal qui ne manque pas de piquant !

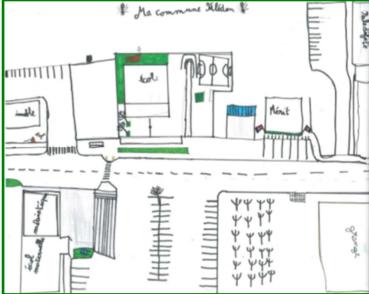
N'hésitez pas si vous avez envie de rafraîchir vos connaissances sur la question ou de vous amuser simplement, allez sur « you tube », tapez « dans la peau d'un maire » et ce mini reportage vous donnera peut-être envie de vous présenter comme ... maire ?

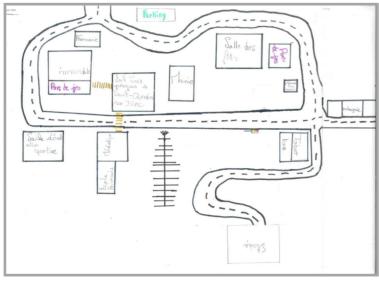
Ces écoliers sont repartis plein de mots dans leur tête : délibération, action sociale, état civil, voirie, urbanisme Ainsi ils auront fait un petit pas en avant dans l'apprentissage de la démocratie !



NOTRE COMMUNE VUE par les ENFANTS

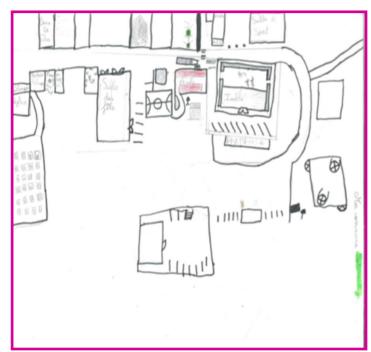




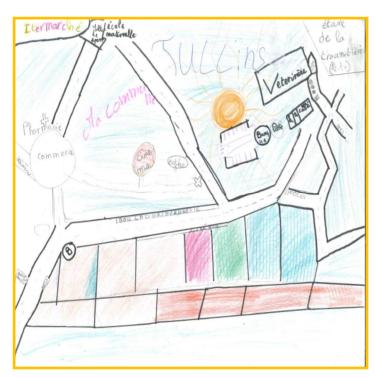




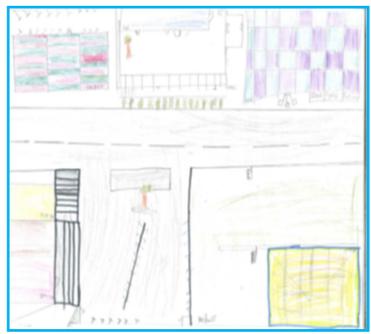




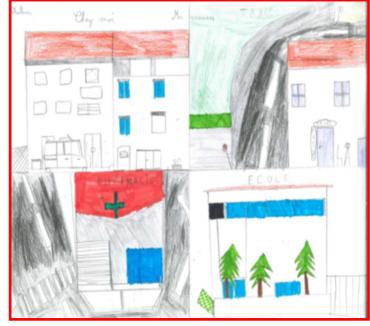










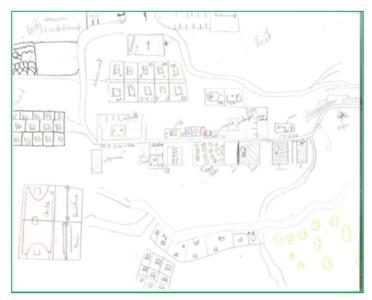


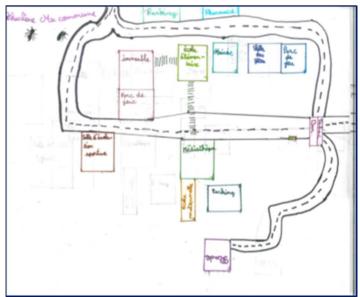


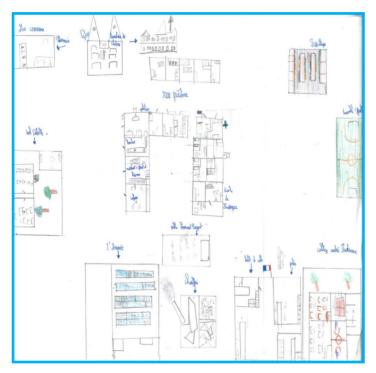


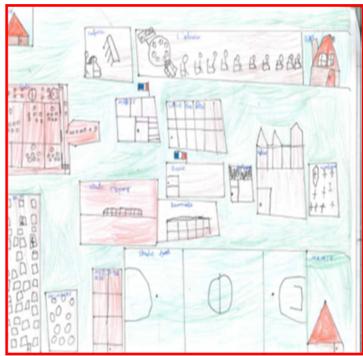
















TOUJOURS du CÔTÉ des ÉCOLES

Le bénévolat en TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

Les TAP sont encadrés par des animateurs et du personnel communal mais depuis plusieurs années, nous accueillons une bénévole de l'association « lire et faire lire » qui vient chaque semaine lire des albums à des enfants. Cette année, une seconde personne s'est proposée, permettant ainsi de multiplier ces petits temps de lecture tranquille, très appréciés des enfants.

Devant le succès de ces activités en tout petits groupes, nous aimerions ouvrir nos portes à d'autres personnes, pour animer de nouvelles activités. Devenir bénévole dans les temps d'accueil périscolaire c'est possible si vous aimez les enfants et si vous avez une passion à partager.

Voici quelques réponses aux questions que sans doute vous vous posez :

Qui peut devenir bénévole ? Il n'est pas nécessaire d'être parent ou grand parent d'élève. Tout le monde peut se proposer.

Quel genre d'activités peut-on proposer ? Toutes les activités calmes qui ne nécessitent pas de gros matériel. Par exemple le jeu d'échecs, le jeu de dames, le scrabble, les jeux de cartes, le tricot, le canevas, la couture, le bricolage...

Quand ont lieu les TAP? Toute l'année, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30.

Faut-il s'engager à l'année ? Non ! Vous pouvez vous engager pour une période entre deux vacances ou pour quelques semaines d'affilée, vous pouvez venir une fois par semaine ou plus, cela dépend de l'activité que vous proposez et de vos disponibilités.

Combien pensez-vous nous confier d'enfants ? Dans notre organisation des TAP, nous avons un animateur salarié pour dix-huit enfants en élémentaire. Les personnes bénévoles viennent en plus. On leur confie donc un tout petit groupe en fonction de l'activité qu'elles proposent. Par exemple, la lecture se fait avec un groupe de quatre ou cinq enfants.

Et si, un jour, on a un empêchement ? Ce n'est pas grave. Il suffit de prévenir Amandine, notre responsable périscolaire, le matin. Bien sûr, si vous vous engagez, nous compterons sur vous, mais dans tous les cas, un animateur pourra prendre le relai.

Comment nous contacter ? Si vous avez une proposition à nous faire ou si vous voulez vous renseigner, vous pouvez passer en mairie ou contacter Amandine au 06 22 93 64 69.

INFORMATION BORNE DE RECHARGE

Votre commune s'est engagée aux côtés du Syndicat des Énergies De l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement.

Elle est située près des WC publics au Martinet.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes.

L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet **www.eborn.fr** et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.

Le CCAS (Centre Communal d'Action sociale)

LES BOUQUETS DE NAISSANCE

Juste avant que le Père Noël ne vienne, le CCAS a réuni les six familles qui, depuis le mois de mai 2017, ont eu le bonheur de voir arriver un bébé.

Les sept nourrissons, Emma GIORDANO, Tristan BRU, Milla PERRUCI, Théo TIXIER, Mila et Lou LEITA, Lisa GARIGLIO ont été accueillis avec leurs parents.

Un moment fort sympathique de partage, dans la simplicité, et pour les familles nouvellement installées sur notre commune, une occasion de faire connaissance et de créer un début de lien social.



LE REPAS des AINÉS

Cette année, le CCAS avait donné rendez-vous un samedi, le **10 mars**, pour le repas des aînés. Parmi les cent quatorze convives, Madame **Marthe ISNARD** était ravie d'être parmi nous et de porter le flambeau de ses 95 printemps, une forme qui fait plaisir à voir.

Comme à l'habitude, les tables décorées avec soin par les membres du CCAS, aidés par CréActif pour la présentation des menus, se sont rapidement garnies et dès 12h30, l'apéritif était servi.

Après le mot d'accueil. **Damien GUILLET** (traiteur) et son équipe nous ont régalés. **Florent** et ses deux complices ont assuré la partie musicale. Une découverte pour les plus jeunes aînés et des retrouvailles pour les fidèles à cette tradition annuelle qui reste un moment fort de partage et d'amitié. Petit clin d'œil à Isère Plantes qui nous prête des plantes vertes pour décorer la salle.

AIDE aux VACANCES

Pour les enfants de 3 à 16 ans, en fonction du quotient familial le CCAS verse une aide, sur une durée de 15 jours maximum pour colonies, centres aérés, frais de stages sportifs, éducatifs, culturels hormis les cours particuliers et les activités intercommunales déjà financées.

	QUOTIENT	AIDE par JOUR
1	De 0 à 610 €	20€
	De 611 à 763 €	13 €
	De 764 à 915 €	10€
	De 916 à 1 200 €	8€
	De 1 201 à 1 525 €	6€



Samedi 14 Juillet 2018

Concert de l'Écho du Bas Grésivaudan à 21 h

FEU d'ARTIFICE à 22 h

Suivi d'une SOIRÉE DANSANTE

Buvette tenue par l'Écho du Bas Grésivaudan



CÉLÉBRATION du 8 MAI

Les anciens combattants, l'Écho du Bas Grésivaudan, les sapeurspompiers, les administrés, les élus étaient rassemblés au Monument aux Morts, avec les enfants de l'école élémentaire.

Régis PEYRE, intervenant intercommunal en musique, a appris la Marseillaise et le Chant des Partisans aux enfants.

La cérémonie dirigée par Alain BAUDINO, désigné maître de cérémonie, s'est déroulée comme prévu.

Après lecture par Jean-Pierre FAURE du message officiel et la minute de silence, la gerbe a été déposée.

La Marseillaise interprétée par L'Écho du Bas Grésivaudan a retenti. C'était alors au tour des écoliers de nous chanter une vibrante Marseillaise dirigée par Marc DOREL.

Sur la place de l'église les écoliers ont ensuite interprété le Chant des Partisans, puis les musiciens ont joué quelques morceaux, avant que tous les présents soient invités à prendre l'apéritif soit à l'Olivier soit au Dauphin.

Un grand merci à tous pour cette participation à ce devoir de mémoire. Un merci particulier à Marc DOREL, chef adjoint de notre musique locale, aux enseignantes de l'école élémentaire auxquelles s'était jointe Maryse TRAULLÉ, revenue pour la circonstance et à Régis PEYRE.







Nous vous attendons encore plus nombreux le 11 novembre pour célébrer le centième anniversaire de l'Armistice de la guerre de 14-18.

LES RENDEZ-VOUS à ne pas MANQUER

Vendredi 15 juin et Gala de danse éveil jazz et classique - SPORTS et LOISIRS à 20h30 - salle socioculturelle ;

samedi 16 juin Vendredi 15 juin

Les HISTOIRES en PYJAMA - MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS LA ;

Lundi 18 juin Judo, remise des ceintures - **SPORTS et LOISIRS** - salle socioculturelle à 18h30 :

Hip Hop et ZUMBA enfants, démonstration - fin de cours ;

Vendredi 22 juin Concert d'été, chorale « LES VOIX DO RÉ» - Église à ST QUENTIN sur ISÈRE ;

Samedi 23 juin Concert de la fête de la musique - ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN - 20h30 pl. Dr Valois ;

Mercredi 27 juin Audition de l'ÉCOLE de MUSIQUE à 18h30 - salle socioculturelle ;

Vendredi 29 juin Fête des écoles - SOU des ÉCOLES ;

Dimanche 1er juillet Vide grenier - **ASSOCIATION du CLOCHER** - dans les rues du village ;

Samedi 14 juillet Feu d'artifice au stade avec la participation de l'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN - stade ;

Du 20 au 31 août Accueil de Loisirs pour enfants à ST QUENTIN - COMMUNAUTÉ de COMMUNES.

Vendredi 7 septembre Forum des associations - salle socioculturelle - **COMMISSION CULTURE et VIE ASSOCIATIVE**;

Vendredi 21 septembre Animation sur les risques domestiques avec la MAAF - CLUB BEAUREGARD;

Samedi 13 octobre Soirée portugaise - CLUB BEAUREGARD ;

Dimanche 18 novembre Expo vente - CLUB BEAUREGARD.

NUISANCES

Dans notre commune selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, scie, raboteuse etc... sont autorisés

Les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'ORGANISME HUMAIN NE S'HABITUE PAS AU BRUIT...

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Pour les aboiements il existe des solutions (attentions particulières à porter à votre animal, dressage, collier anti aboiement, etc...) il faut y penser...

Les nuisances sonores émises par les deux-roues à moteur ainsi que les quads sont régulièrement signalées en mairie. Elles sont aussi très dérangeantes et insupportables, surtout la nuit, les dimanches et jours fériés. Si vous possédez ce type de véhicules, lorsque vous décidez de vous défouler par les chemins de notre belle campagne, pensez à ceux qui ne partagent pas forcément votre passion.

RAPPEL

Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS EST <u>INTERDIT</u> en ISÈRE TOUTE L'ANNÉE pour PRÉSERVER la QUALITÉ de l'AIR .



LE FRELON ASIATIQUE



Nid primaire



Nid secondaire

Il poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

➤Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps.

➤Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38: 09 74 50 85 85 <u>info@gds38.asso.fr</u> FREDON 38: 04 74 86 40 68 <u>catherine.prave@fredon38.fr</u>

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des deux années précédentes.

> Dr Prémila CONSTANTIN Section apicole GDS Rhône-Alpes



L'INTERCOMMUNALITÉ

Un site http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



COMMUNICATIONS de la MISSION LOCALE

ACCOMPAGNEMENT des JEUNES

Jeunes de 16 à 25 ans, la Mission Locale vous propose un accompagnement personnalisé avec de nombreux services :

- Offres d'emplois, contrats aidés ;
- Parrainage;
- Formations professionnelles;
- Orientation et évolution professionnelle ;
- Informations santé;
- Garantie jeune ;
- Service civique et bien d'autres encore!

Vous serez forcément intéressé par l'un de ces thèmes pour préparer votre avenir. Venez rencontrer vos conseillères Magali et Mathilde les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h avec ou sans rendez vous au Pôle des Services, 3 avenue Brun Faulquier, 38470 VINAY et à Saint Quentin sur Isère un lundi par mois dans les locaux de la mairie.

LA GARANTIE JEUNES: un passeport vers l'emploi et l'autonomie

La Garantie Jeunes est un nouveau dispositif mis en place par la Mission Locale du Pays Sud Grésivaudan.

Elle est destinée aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation. L'entrée sur le dispositif est liée à des conditions de ressources et est validée par une commission d'attribution.

L'objectif est de redynamiser le parcours des jeunes pour leur permettre d'atteindre une autonomie sociale et financière. Pour ce faire deux conseillers accueillent les jeunes pendant un mois en ateliers collectifs avant de les suivre individuellement et de manière renforcée pendant un an.

La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles (stages, contrat, bénévolat), en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux (logement, mobilité, budget...), ou en faisant des choix.

Des responsables d'entreprises ont accepté de parrainer les promotions, ce qui signifie qu'ils viennent à la rencontre des jeunes pour leur faire part de leur expérience, leur donner des conseils ou leur permettre de visiter des entreprises. Nous les remercions pour leur collaboration.

Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur un an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.

Pour les jeunes et les partenaires économiques, si vous êtes intéressé(e), il suffit de contacter

Au 04 76 38 83 42 ou missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

ou nous rejoindre sur Facebook



L'INTERCOMMUNALITÉ

Un site http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



LE SERVICE CIVIQUE

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous ! Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet :

- de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc...
- de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

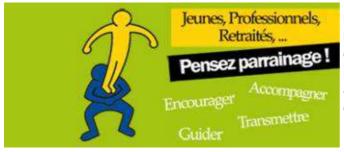
La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de service civique sur Saint Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Elles sont indemnisées 577,08 € net par mois, elles durent 6 mois (24h par semaine) et sont donc compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Actuellement cinq offres de service civique sont en cours!

Contact: mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.

ACTION PARRAINAGE JEUNE ENTREPRISE Ensemble pour réussir



LA MISSION LOCALE PAYS du SUD-GRESIVAUDAN RECHERCHE des PARRAINS et MARRAINES, chefs d'entreprises, salarié(e)s, élu(e)s, jeunes retraité(e)s issu(e)s du monde économique, institutionnel ou associatif pour renforcer l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi et accroitre l'égalité des chances.

Piloté conjointement par les services de l'État en charge de l'emploi Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et Politique de la ville, ce dispositif parrainage vise à mettre en relation un(e) « parrain/marraine» disposant d'un réseau, d'une expérience professionnelle reconnue avec un(e) «filleul(e)» rencontrant des difficultés d'intégration professionnelle.

Vous êtes intéressé(e)s, vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Cécile TABARDEL, responsable emploi ou Maud de ROSSI, conseillère relations entreprises,
PARRAINAGE à la MISSION LOCALE au 04 76 38 83 42

www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr



L'INTERCOMMUNALITÉ

Un site http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

ALSH - ACCUEIL de LOISIRS sans HÉBERGEMENT DÉLOCALISÉ à SAINT QUENTIN

Le centre aéré proposé par la Communauté de Communes prendra ses quartiers d'été à St-Quentin

du 20 au 31 août 2018

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, et que c'est sa première participation à un centre aéré organisé par la SMVIC, il convient d'anticiper la constitution du dossier d'inscription :

Pour ce faire, rendez-vous sur

http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

ou retirez un dossier auprès du secrétariat de mairie de ST QUENTIN

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 24 JUIN



UN RETOUR sur l'ACCUEIL de LOISIRS des VACANCES d'AVRIL

Pour les vacances d'avril les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Quentin sur Isère, âgés de 3 à 13 ans, ont participé à des activités autour de la thématique : « Nature et expression ».

Ainsi, le groupe des enfants de 3 à 6 ans a pu explorer la faune et la flore de la forêt à travers des jeux de piste, réaliser un herbier, découvrir de nouveaux goûts et de nouvelles odeurs à travers des activités sensorielles. Ils ont également participé à une matinée cirque avec les enfants de l'accueil de loisirs de Saint Vérand, pratiqué la cuisine, joué à des jeux musicaux.

Le groupe des 7-13 ans s'est exercé au Land 'art ou encore aux jeux d'acteur. Des ateliers cabanes se sont déroulés tout au long de la semaine et ont permis à chaque enfant d'aménager son espace naturel. Ils ont également vécu de nombreux jeux sportifs et de coopération.

L'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs a pu participer à une sortie organisée à « l'arbre à Fil », situé sur la commune de Saint-Jean-en-Royans. Cet espace propose un parcours de tyrolienne dans les arbres, des parcours sensoriels pied nus, des instruments de musique insolites, des espaces créatifs...

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS LĀ

Depuis le 20 avril et jusqu'au 15 juin, l'exposition « l'ARTISANAT en BAS de CHEZ SOI » présente les créations d'artistes et artisans locaux : peinture, vannerie, tournage sur bois, broderie, poterie, patchwork, dans les locaux de la médiathèque.

La médiathèque fête ses 20 ans et vous propose une année pleine de surprises :

D'abord, Le PRIX des LECTEURS. Pour participer c'est simple, il suffit de lire au moins trois livres de la sélection avant mi-septembre et de remplir le bulletin de participation à la médiathèque

Les livres primés seront présentés début octobre à l'occasion de l'anniversaire de la médiathèque. Au programme spectacles, ateliers, jeux et autres surprises.

Puis le CAFÉ FEUILLE THÉ: temps d'échanges autour d'un thé ou d'un café sur les lectures coups de cœur, une fois par trimestre.

Enfin LES RENCONTRES de L'AUTONOMIE : La médiathèque participe à ce programme impulsé par le service autonomie de la maison du Département Sud Grésivaudan et accueille le vendredi 15 juin les HISTOIRES en PYJAMA à 18h30, avec le conte des cinq petits renard, pour s'initier au langage des signes, gratuit, à partir de 3 ans.

ATTENTION : Fermeture exceptionnelle de la médiathèque du 19 au 22 juin FERMETURE ESTIVALE du 31 juillet au 18 août inclus..

Contact mediatheque.lisla@saint-marcellin-vercors-isere.fr @ 04 76 65 80 74



LE MONDE ASSOCIATIF



ADMR

Une structure humaine et efficace pour le service à la personne Depuis 70 ans, numéro un français des réseaux de proximité, allie la force du bénévolat à l'efficacité du professionnalisme

Vous aussi, vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine.

Vous aussi, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme.

Déjà **110 000 salariés** ont choisi l'ADMR pour exercer les différents métiers des services à la personne. **Et vous ?**



Les métiers proposés par la fédération

<u>Agent à domicile</u>: il aide à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples. Il réalise les travaux courants d'entretien de la maison.

Conditions d'accès : pas de diplôme spécifique, la maîtrise de l'emploi est accessible avec les connaissances acquises au cours de la scolarité (lecture, écriture, calcul) et après avoir passé un entretien d'embauche.

<u>Employé à domicile</u>: L'employé à domicile assiste et soulage les personnes qui ne peuvent plus faire seules les actes ordinaires de la vie courante (entretien du linge, ménage, rangement, courses, préparation des repas). Il accompagne la personne âgée au quotidien. Il peut également intervenir auprès d'enfants et assure le travail lié à leur présence.

Conditions d'accès : BEP carrière sanitaire et sociale, BEPA option services aux personnes, BEPA option économie familiale et rurale, CAP agricole avec option économie familiale, CAP petite enfance, CAP employé technique des collectivités...

<u>Auxiliaire de vie sociale</u>: L'auxiliaire à domicile concourt au maintien d'une personne en situation de dépendance en l'aidant dans les actes essentiels de la vie (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers...) mais aussi dans les activités de la vie sociale.

Conditions d'accès : diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

<u>Auxiliaire de puériculture</u>: L'auxiliaire de puériculture participe à la prise en charge individuelle d'un enfant bien portant, malade ou handicapé jusqu'à l'adolescence. Il répond aux besoins quotidiens de l'enfant, participe aux soins spécialisés qui lui sont donnés et organise des activités d'éveil ou de loisirs. A l'ADMR, il peut travailler dans des crèches, des haltes-garderies et des centres de loisirs sans hébergement.

Conditions d'accès : certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture (CAFAP)

<u>Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)</u>: Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social qui intervient auprès de publics fragilisés : famille, enfant, personne handicapée. Il apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Il accompagne la famille pour qu'elle retrouve son autonomie afin d'éviter des interventions plus lourdes voire des placements en institution.

Conditions d'accès : diplôme de technicien de l'intervention sociale et familiale délivré par la DRASS.

<u>Aide-soignant</u>: L'aide-soignant assure aux personnes dépendantes physiquement ou mentalement de façon temporaire ou définitive des soins d'hygiène, de confort et de prévention, une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie, un soutien moral face à la solitude, la souffrance et la mort. A l'ADMR, il travaille dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sous la responsabilité d'un infirmier coordinateur.

Conditions d'accès : diplôme professionnel d'aide-soignant (DPAS).





<u>Infirmier coordinateur</u>: L'infirmier coordinateur organise des interventions coordonnées afin de prévenir et/ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé des personnes dépendantes ou handicapées et de leur permettre de rester à leur domicile. A l'ADMR cette fonction est assurée dans un service de soins infirmiers à domicile ou centre de soins infirmiers. Il évalue les besoins, met en place le plan d'aide et de soins et assure son suivi au domicile.

Conditions d'accès : diplôme d'état infirmier et de cadre infirmier.

<u>Aide médico-psychologique</u>: L'aide médico-psychologique participe à l'accompagnement d'enfants, d'adultes handicapés et de personnes âgées indépendantes afin de leur apporter l'assistance individualisée que nécessite leur état psychique et physique. Il accompagne et réalise auprès des personnes les actes essentiels de la vie quotidienne (soins d'hygiène, de confort...) et les activités de la vie sociale.

Conditions d'accès : certificat d'aptitude à la fonction d'aide médico-psychologique.

<u>Educateur de jeunes enfants</u>: L'éducateur de jeunes enfants favorise le développement et l'épanouissement de jeunes enfants qui se trouvent pour un temps plus ou moins long, hors de leur famille. A l'ADMR, il peut travailler dans des crèches, des haltes-garderies et des centres de loisirs sans hébergement.

Conditions d'accès : diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants.

L'ADMR de ST QUENTIN vous propose certains de ces services. N'hésitez pas à vous renseigner.

HORAIRES d'OUVERTURE : mardi de 9h à 12h - jeudi de 13h30 à 16h30 ou sur RDV HORAIRES d'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : aux horaires d'ouverture du bureau au ® 04 76 65 57 24

- ◆ Les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- ◆ Le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h au 2 06 78 23 34 50

6 place Charles Daclin 38210 ST QUENTIN sur ISÈRE - @admrbagr@fede38.admr.org



Les Saisons de la Culture

Le THÉÂTRE des SAISONS de la CULTURE et du CLUB BEAUREGARD

Du théâtre professionnel de haut niveau à Saint Quentin, c'est possible! c'est ce que nous avons eu le vendredi 9 mars à la salle socioculturelle.

En effet ce soir-là, s'est concrétisé un partenariat en chantier depuis un an avec la MC2 (Maison de la Culture de Grenoble); dans le cadre de sa politique d'ouverture culturelle, la MC2 délocalise certains de ses spectacles dans des communes du département prêtes à les accueillir et les Saisons de la Culture ont adhéré à ce programme.

Ce choix nous permet de proposer sur notre commune des spectacles de qualité avec des moyens techniques et un coût que notre association ne pourrait pas supporter seule; pour 2018, notre choix s'est porté sur le théâtre avec le spectacle « A tour de Rôle », mais les possibilités ne se limitent pas à ce seul registre et donnent aussi accès au musical et à la danse (dans les deux cas, moderne ou classique).

Parce que le Club Beauregard avait l'habitude d'organiser chaque printemps du théâtre de divertissement, nos deux associations ont décidé de se joindre pour vous proposer ce rendez-vous théâtre un peu différent. Après cette soirée exceptionnelle où chacun a pu apprécier la maitrise et le talent des acteurs, l'expérience pourra se renouveler.

Le samedi 26 mai dans le cadre d'un autre partenariat avec le Jazz Club de Grenoble, les Saisons de la Culture vous ont donné rendez-vous pour une nouvelle soirée de « Jazz en lisière 2018 ». Encore une soirée conviviale et un concert de qualité.

Contacts: 2 06 80 95 93 04 @ lessaisonsdelaculture@laposte.net

PETITES CROIX et BONNES IDÉES

Les brodeuses de l'association « **PETITES CROIX et BONNES IDÉES** » rappellent qu'au mois d'octobre 2017 elles avaient organisé une exposition de leurs créations. Cette manifestation a eu un réel succès, les nombreux visiteurs, environ 450 ont apprécié leur travail.

Cet événement avait pour objectif de partager leur passion mais surtout la mission d'aider les parents de deux enfants lourdement handicapés.

Grâce à la tombola organisée et à la grande générosité de nombreux donateurs, elles ont pu remettre un chèque de 1 700€ à l'association

« THÉO et CORENTIN ».

Cette belle somme a apporté à cette famille un peu de réconfort dont elle a tant besoin.



Contact: reneebouteillon64@orange.fr

CHORALE « LES VOIX DO RÉ »

CONCERT d'ÉTÉ Vendredi 22 juin à 20 h Église de ST QUENTIN

RÉPÉTITIONS tous les VENDREDIS de 20h à 21 h 30; Salle socioculturelle RDC n°4

Contacts : Marie Hélène DIBISCEGLIE

☐ 04 76 67 42 70 ☐ dibisceglie.fmh@gmail.com

Nicole GIRY
☐ 06 31 65 33 96 ☐ nicole.giry@orange.fr



ASSOCIATION du CLOCHER

L'association organise
dimanche 1er juillet 2018
Son vide grenier

dans les rues de la commune.

Possibilité de restauration, buvette. Animation musicale au moment de l'apéritif place de l'église.

Entrée libre pour les visiteurs 3 € le mètre linéaire pour les exposants.



Réservations et renseignements

Jean François RININO № 04 76 93 65 58 / et 04 76 93 69 40 / jf.rinino@gmail.com

L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

Samedi 3 mars, c'est devant une salle bien remplie et en présence de leur président d'honneur, Henri SANTOS-COTTIN que les membres de l'**ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN** ont donné leur concert de printemps.

A cette occasion, le quatuor de saxophones « L and G quartet » sous la direction de Régis AGERON, professeur à notre école de musique s'est produit en première partie.

Un beau moment musical, réunissant des passionnés de musique qui ont pu mesurer le travail accompli par les musiciens depuis le début de l'année musicale.

CALENDRIER de FIN d'ANNÉE

Samedi 16 juin à VINAY, l'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN participera au 150^{ème} anniversaire de l'harmonie de Vinay avec d'autres harmonies locales ;

Samedi 23 juin à 20h30, place docteur Valois, concert de la fête de la musique ;

Mercredi 27 juin à 18h30 salle socioculturelle, audition de l'école de musique ;

Dimanche 1 juillet à partir de 11h30, participation à l'apéritif concert du vide grenier sur la place de l'église;

Samedi 14 juillet: participation aux festivités;

Dimanche 22 juillet à partir de 11h30, animation de l'apéritif fête du village Montaud ;



Contacts: Jean Claude BROTEL brotelhjc@orange.fr 204 76 06 53 66



LE FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS



La saison 2017/2018 va bientôt se terminer pour l'ensemble des équipes qui évoluent sous les couleurs du football club Saint Quentinois.

Le maintien des équipes à leur niveau actuel est assuré et l'objectif déjà annoncé pour 2018/2019 est la montée pour les équipes de secteurs.

Le **GROUPEMENT FURE ISÈRE** composé d'équipes U13 jusqu'à U19 et U18 féminines a tenu ses engagements pour la saison et se prépare à être présent dans toutes ces catégories pour l'année à venir.

Nous rappelons que ce groupement qui réunit trois clubs SAINT QUENTIN, VOUREY et TULLINS a été fait dans le but de faire jouer tous les jeunes du secteur dans toutes les catégories de district.

Les licenciés GFI restent intégrés à leur club d'origine. Un partage des équipements, encadrements etc..est réparti sur les trois clubs.

Nous mettons tout en place pour la nouvelle saison et nous sommes à la recherche de personnes susceptibles de nous aider dans le suivi des équipes (encadrement, technique etc..) et à la recherche d'un arbitre. Les différentes formations seront prises en charge.

Nous restons à la disposition de toute personne qui souhaite des renseignements.

Contacts 20 06 84 48 20 71 et 04 76 93 61 82 @ aline.robert.blanc@free.fr

SPORTS et LOISIRS

CALENDRIER des ÉVÉNEMENTS de l'ASSOCIATION

Lundi 11 juin à 18h30 : fin de cours HIP HOP et ZUMBA enfants ; Lundi 18 juin à 18h30 : JUDO, Remise des ceintures ; Vendredi 15 et samedi 16 juin à 20h : GALA DANSE ÉVEIL JAZZ et CLASSIQUE.



LA BOXE, préparation, approche des techniques de boxe anglaise, mise en pratique des acquis par des assauts avec toutes les protections requises.

L'objectif n'est pas la compétition mais uniquement de permettre à chacun de progresser, physiquement et techniquement, à son rythme dans un esprit sportif et convivial.









Contacts: Annie DURAND 2 04 76 93 61 18 site: aslstquentinsurisere.jimdo.com

ACCA







Que se passe-t-il dans ma forêt?

Afin de ne pas perturber les petits et leurs parents, la loi impose chaque année **du 15 avril au 30 juin**, l'interdiction de promener les chiens non tenus en laisse dans les forêts en dehors des chemins forestiers.

Durant le reste de l'année ils doivent être constamment sous le contrôle de leur maître.

Contacts: Richard BIETRIX OGIER 13 01 48 48 - http://accastquentin.e-monsite.com

FORUM de la VIE ASSOCIATIVE et LOCALE

Vendredi 7 septembre de 16h30 à 19h30, salle socioculturelle

Le rendez-vous incontournable de la rentrée qui permet
aux associations et aux acteurs de la vie locale de vous proposer leurs activités ludiques,
sportives, humanitaires ou culturelles
à la salle socioculturelle



LE CLUB BEAUREGARD

Le Club BEAUREGARD occupe une bonne place dans le milieu associatif de la commune. Créé en 1977 il s'est développé au fil des années et est en continuelle progression, avec un effectif de 87 adhérents.

Le mercredi 17 janvier, le club a tenu son assemblée générale en présence de Aimée BATTEUX (adjointe CCAS) et Elvire BOSCH (Commission culture et vie associative). Nous avons eu le plaisir d'accueillir Pierre

MESSINA et Joël TRAVOSTINO en tant que membres du C.A.





EXPO VENTE

> Petit Retour sur les dernières manifestations 2017 et 2018

- ◆ le 8 novembre : anniversaires de six membres du club ;
- ◆ le 19 novembre : vente exposition ;
- ◆ le 7 décembre : festival international du film de montagne à AUTRANS ;
- ◆ le 20 Décembre : repas de Noël avec 55 participants ;
- le 3 janvier : tirage des rois ;
- ◆ le 9 mars : théâtre « A tour de rôle » avec la MC2 en partenariat avec les Saisons de la Culture;
- ◆ le 12 avril : repas chevreau ;
- ◆ le 15 mai : pique nique familial ;
- le 23 mai: goûter fêtes des mères et des pères.





Prévisions pour l'année en cours :

- ◆ le 21 juin : journée Chautagne, croisière sur le Lac du Bourget canal de Savières et la visite de l'Abbaye royale d'HAUTECOMBE;
- le 21 septembre : animation sur les risques domestiques Intervenant « MACIF » ouvert à tous ;
- le 15 octobre : animation culturelle proposée par la Fédération Générations Mouvement « Un Amour de Music-Hall » - Alpexpo - Grenoble ;
- ◆ le 13 octobre : soirée portugaise avec animation ;
- le 18 novembre : expo vente ;
- ◆ le 19 décembre : repas de Noël.

Rappel des activités du CLUB

Lundi: marche (randos pédestres, raquettes en hiver); Lundi après midi à 14 h : PATCHWORK – salle du stade ; Mardi après midi : atelier VANNERIE – salle du stade ; Jeudi fin après-midi (à partir de 17 h) : sortie piscine SAINT MARCELLIN;

Depuis le mois de mars, les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois à partir de 18 h - salle socioculturelle (Salle RDC n°4): Initiation à la langue de DANTE

avec la collaboration de CAROLINA et PIERRE (membres du club)

Jeudi: initiation à l'informatique, deux cours: (14 h 30 et 17 h).

RÉUNIONS MENSUELLES les PREMIERS MERCREDIS à 14 h, salle socioculturelle

Contacts: Jacques PERRIN 2 04 76 93 61 38 0 06 08 07 77 49 @ jacques.perrin.1@hotmail.fr Nicole GIRY ① 06 31 65 33 96 @ nicole.giry@orange.fr / Betty GALERA ① 06 32 19 98 59 - @ jean.galera@akeonet.com

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinois sont intervenus 29 fois du 1^{er} Janvier au 14 avril 2018 : 17 sorties sur St Quentin sur Isère, 3 sur Montaud, 5 sur La Rivière, 1 sur Rovon, 3 sur Tullins.

LE DÉTAIL DE CES INTERVENTIONS

16 secours à personne, 2 accidents de la circulation, 1 feu de véhicule, 1 feu sur voie publique, 3 feux de cheminée
2 secours animalier, 1 arbre sur voie publique, 1 bâchage de toiture

Le samedi 10 février dans la matinée, les sapeurs-pompiers St Quentinois ont présenté « Les Gestes qui sauvent » à la caserne de St Quentin sur Isère. Vingt personnes ont pu apprécier ce moment. Une prochaine session aura lieu, la date vous sera communiquée ultérieurement via un affichage sur les panneaux communaux.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St Quentinois sont volontaires et qu'ils recrutent. Si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demander à la mairie le contact du chef de caserne.

Chef de caserne adjudant-chef Jérôme GLÉNAT JAIME, Adjudant au chef de caserne Adjudant Frédéric CALVEZ,

Président de l'amicale Fabien FOUREL, Trésorier Gabriel GLÉNAT JAIME

Contatcs AMICALE fabien.fourel@sdis38.fr ou amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr @ 06 87 80 80 13

LA GAULE DE LA TOUR

SAFARI TRUITES

Le soleil a été au rendez-vous durant tout le safari truites organisé pendant ce long week-end de Pentecôte par l'association de pêche la Gaule de la Tour.

Au petit matin du samedi, plus de soixante dix participants ont pu se réjouir autour des grosses "demoiselles". Le nombre de pêcheurs répartis sur les berges ombragées de l'étang communal des Oves de Renaudiére, tous âges confondus, ont pris plaisir à taquiner les arcs en ciel, suivant des fortunes diverses et dans une ambiance conviviale.

Aux douze coups de midi, ces passionnés de la gaule se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié, en cherchant leur numéro fétiche pour participer à la grande tombola et déguster le fameux cochon cuit au four à bois accompagné de son gratin dauphinois.

Le soir venu, à la fin de la première journée, les pêcheurs primés ont reçu chacun une belle coupe, la coupe Crédit Agricole Sud Rhône Alpes de Tullins.

Coupe pour la « *LA PLUS* GROSSE DES PLUS GROSSES " (truite de 1.485 kg) Claude GIORDANO de Saint Quentin sur Isère,

Coupes pour « *LES PLUS GROSSES TRUITES* » Pascal CAILLAT de l'Allégrerie (truite de 1.350 kg) et **Gary CLÉMENT** de Saint Gervais (truite de 1.365 kg)

Coupe enfant « *LA PLUS GROSSE TRUITE* » (truite de 1.186 kg) pour Mathéo BAUDINO de Saint Quentin sur Isère.

LES RÉSULTATS de la TOMBOLA

- ➤un baptême de plongée sous-marine à Cavalaire-sur-Mer pour Fabrice MARRA;
- ➤un panier garni offert par la maison Franchini pour Michelle DESCHAMP;
- ➤un jambon complet pour Jean-Baptiste MANZONI,
- ➤une perceuse pour Perrine CAILLAT.

Contacts 2 04.76.93.61.18 et 2 06.76.87.03.23 @ eric.chorot@gmail.com

CréActif



Depuis septembre, les membres de l'association ont repris tout doucement, le vendredi soir à partir de 20 h 30, salle socioculturelle n°3 au rez de chaussée les ateliers, en commençant par celui gratuit proposé, depuis 2015, aux enfants.

Ci-dessous quelques réalisations confectionnées au cours de ateliers ADULTES. Cette année, le SCRAPBOOKING est privilégié, mais le reste n'est pas négligé! Ci-dessous, quelques réalisations aux ateliers adultes













RÉALISATIONS ENFANTS







PROCHAIN ATELIER ENFANTS SAMEDI 11 JUIN

LES ANNI'TELIERS

CRÉACTIF propose d'animer, pour l'anniversaire de votre enfant, un après-midi « atelier créatif » & jeux. Uniquement le samedi, de 14h à 17h, salle socioculturelle n°3 au rez de chaussée pour maximum quinze enfants. Le tarif est établi selon le projet choisi sans dépasser 8 € par enfant. Après midi offert pour l'enfant dont c'est l'anniversaire. Ci-contre un exemple de réalisation



ATELIERS SPÉCIFIQUES

Depuis 2011, confection, avec la participation des membres du **CCAS** de la carte de menus pour le repas des ainés



MENU 2018

CARNAVAL: Après avoir dû le reporter pour cause de météo défavorable, nous avons pu le faire sous un magnifique

soleil...ce n'était pas gagné! Monsieur **CARNAV**AL a été fabriqué par les enfants aidés par les adultes lors de deux après-midis créatifs.

Grace à Cathy, nous avons pu faire une belle surprise aux participants avec la présence de la mascotte des BRÛLEURS de LOUPS qui a fait la joie des petits et des grands!

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette matinée un moment de joie et de partage.







Le BUREAU de l'ASSOCIATION est COMPOSÉ de

Président : Jean-Louis REY

Vice Président : Gilles COLOMBAT dit MARCHAND

Trésorière : Cathy PUGLIA Vice Trésorière : Christelle CALVEZ

Secrétaire : Magali COLOMBAT dit MARCHAND

Vice secrétaire : Isabelle TIERTANT
Animatrice : Sandrine REY
Aides animatrices (atelier enfant) :
Isabelle, Cathy et Louise



Contacts: 2 06.15.06.92.72 (Sandrine Rey) Assoc-créactif@hotmail.fr



créActif Assoc



Le **24 mars** la soirée **loto** a permis de récolter une belle somme d'argent qui pourra être distribuée, l'année prochaine, aux enfants des deux écoles de notre village pour financer des sorties scolaires ou divers projets pédagogiques.

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les bénévoles, de plus en plus nombreux et investis dans l'organisation et la présence lors des différentes manifestations.



RENDEZ VOUS maintenant pour l'organisation de la fête des écoles qui aura lieu le **Vendredi 29 juin 2018**

Contact: soudesecoles.saintq@gmail.com





NAISSANCES

En 2017

SOLAL, né le 5 décembre, fils de Benjamin RONIN et Sandrine USSEGLIO-MATTIET ; **ELSA**, née le 27 décembre, fille de Rémy et Amélie MANIFICAT ;

En 2018

THIBAULT, né le 24 janvier, fils de Sylvain et Claire DANJEAN;

CAMILLE, née le 12 mars, fille de Gérard GUTHINGER et Elodie TERRADE;

SARA, née le 15 mars, fille de Nicolas BERNARD et Hélène KRAKOVIACK;

MÉLY, née le 3 avril, fille de Grischa GUILLAUMIN et de Sandrine CARCHANO;

LANA, née le 6 mai, fille de Thomas MERCIER et de Dévi GRIMM;

LOUISE, née le 20 mai, fille de Julien VILTROUVÉ et de Audrey GLANDUT;



NÉCROLOGIE

Michelle, Aimée, Chantal **PERRIER** épouse **MERLIN** le 13 novembre ;

Roger, Yvon, Louis *PICOT* le 29 novembre.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter au secrétariat mairie avec livret de famille ou carte d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au <u>cours du mois de leurs 16 ans</u>.

Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et livret de famille.

Apportez vos déchets à la déchetterie ouverte

Le lundi de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Nous avons constaté une légère diminution des dépôts de déchets aux abords des moloks.

Nous vous en remercions et vous demandons surtout de poursuivre vos efforts en ce sens, par respect pour les agents communaux chargés de nettoyer mais aussi pour la collectivité.

ST-QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre FAURE Rédaction Commission Communication : Elvire Bosch, Joël Faidide, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Joëlle Salingue, Miranda Suco, Aimée Batteux.

Photos : Georges Eminet - Impression : Mairie de St Quentin sur Isère

Numéros utiles

Mairie **104-76-93-60-08**

mairie@saint-quentin-sur-isere.fr horaires secrétariat

lundi 8h30-12h/14h-19h mardi au jeudi 8h30-12h vend. 8h30-12h/13h30-16h30

www.saint-quentin-sur-isere.fr

St Marcellin, Vercors, Isère Communauté

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Horaires déchetterie

lundi 14h-18h mercredi et samedi 8h-12h et 14h-18h

Urgence Europe ²² 112 Pompiers ²² 18 Samu ²² 15

Gendarmerie 17

Médecin D^r Maurice Zilli

™ 04-76-93-33-54 Kinésithérapeutes

Mme Carine Larue-Sanou

2 04-76-37-45-24

Mme Nadine Schena

104-76-06-11-66Infirmières

M^{me} Christine Épailly M^{me} Claudine Chauvet Santer

2 04-76-93-66-11

Chirurgien dentiste

M. Jean Jacques Courrèges

12 04-76-07-34-89

Pharmacie

Mme Sandrine Poquet

12 04-76-93-68-08

Pharmacie garde 23945

École élémentaire **№ 04-76-93-60-51**

Médiathèque

92. 04-76-65-80-74 Horaires

mardi et vendredi 16h - 18h mercredi 10h - 12h/14h - 17h samedi 9h - 12h/14h -16h

Taxi Finet Gilles

1 04-76-93-65-02

6 06-07-09-15-31

Assistante sociale 1 rue Paul Martinais

38470 VINAY **20 04-57-53-11-20**

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales 2 1939